



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Parlement européen

Question écrite n° 104056

Texte de la question

M. René Rouquet interroge Mme la ministre, auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée des affaires européennes, sur l'implantation du siège du Parlement européen à Strasbourg. Une récente dépêche de l'agence de presse Reuters fait état d'un souhait du président de la République de militer en faveur du déménagement total du siège du Parlement européen à Bruxelles - la ville de Strasbourg obtenant en échange l'implantation d'une "université européenne" ou de l'Agence européenne du médicament (actuellement située à Londres). Il voudrait connaître les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104056

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [23 mai 2017](#), page 3691

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)